



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL Affichage sommaire

Séance du Jeudi 28 Mai 2026

PRÉSENTS : Mme HAYE Nadia, Mr FRERE Fabrice, Mme CHARNEAU Cécile, Mme BREMOND Perrine, Mr AUDURIER Samuel, Mme MALVAUD Gaëlle, Mr BRIFFAUD Yves, Mr DAVERAT Éric, Mme MARTIN Anne-Marie, Mr NIVEAU Romain, Mme TALON Catherine, Mr ROUZIES Jean, Mme MAROT Nathalie.

ABSENTS : Mme VIOLLEAU Chloé, Mr JACQUEMIN Claude

Anne-Marie MARTIN a été élue secrétaire de séance

❖ Procès-Verbal du 20 Avril 2026	<input type="radio"/> Adopté avec 13 voix
❖ Règlement intérieur	<input type="radio"/> Pour : 13 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

Arrivée de Mme VIOLLEAU Chloé & Mr JACQUEMIN Claude à 20h40

❖ Formation des élus	<input type="radio"/> Pour : 15 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Demande de subvention association Astragale	<input type="radio"/> Pour : 0 <input type="radio"/> Contre : 15 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Adoption d'un chat	<input type="radio"/> Pour : 15 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Adressage	<input type="radio"/> Pour : 15 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

❖ Amende animaux en divagation	<input type="radio"/> Pour : 15 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0
❖ Participation pour formation Agent/Elu	<input type="radio"/> Pour : 15 <input type="radio"/> Contre : 0 <input type="radio"/> Abstention : 0

Informations et questions diverses :

➤ Débat protection sociale complémentaire :

Dans le cadre de la mise en place de la protection sociale complémentaire, le CDG 79 a engagé en 2025 une procédure d'appel à concurrence visant à retenir des organismes assureurs et à proposer aux collectivités territoriales des conventions de participation et des contrats collectifs à adhésion facultative en santé et en prévoyance, applicables à compter du 1er janvier 2026.

Deux conventions ont alors été signées :

- Prévoyance : conclue entre le CDG 79 et la MNT/RELYENS au 1^{er} janvier 2026
- Santé : conclue entre le CDG 79 et la MNT.

Participation mensuelle employeur :

- Prévoyance : 15 euros bruts par agent qui adhère.
- Santé : 15 euros bruts par agent qui adhère.

➤ Commerces :

- Salon de coiffure : le fonds de commerce du salon est toujours à vendre.
- Boulangerie : Des travaux sont prévus courant juin. Elle sera fermée à partir du 30 mai 2026 jusqu'au 21 juin.
- Restaurant : pour la saison, le service de restauration est assuré le samedi midi en remplacement du lundi midi.
- Local couturière : prolongation du contrat de location jusqu'à la fin de l'année.
- Esthéticienne : le salon est de nouveau ouvert depuis quelques semaines à l'issue d'un congé maternité.

➤ Commission adressage :

- La commission voirie va reprendre en charge le dossier.

➤ Périscolaire

- Mr Frère informe l'équipe que les travaux se poursuivent sur le site périscolaire. Cependant, le budget va être revu prochainement pour quelques travaux supplémentaires.

➤ **Commissions :**

- Animation : devis réalisés pour des banderoles mais coût trop important – la commission va réaliser elle-même les supports de communication pour les manifestations à venir. Les retours suite au concert organisé le 16 Mai 2026 sont très positifs ; remerciements à Mr Frère pour l'éclairage réalisé lors du concert. Mme Le Maire remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré aux différentes animations mises en place depuis le début de la mandature.

Mr Jacquemin a rencontré le Maire de la commune de Coulonges-Sur-L'Autize. Un forum des associations est programmé le 1^{er} septembre prochain. Avec Mr Rouziès, ils suggèrent qu'une réflexion puisse être menée au niveau de la commune afin de mieux faire connaître les associations existantes.

La commission mène actuellement une réflexion sur différents points notamment la mise en valeur de l'église en fin d'année ainsi que l'appel à de nouveaux bénévoles pour les prochains évènements.

Fête de la musique du 21 juin 2026 : travail important - manutention et mobilisation de beaucoup de bénévoles.

- Associations : réunion programmée le 8 juin avec les présidents des différentes associations de la commune afin d'envisager un partenariat (prêt de matériel, etc ...)
- Voirie : Les enrobés vont être réalisés Route de la Villedé jusqu'à Fontbriand et Chemin de la Villa Michel dans les prochains mois.

➤ **Instances inter-communales :**

Communauté de communes : Mme Haye informe que le règlement vient d'être voté et que les réunions vont avoir lieu dans les différentes communes à l'avenir.

SIVOM : Mr Jacquemin a été élu à la présidence suite à sa candidature. Le SIVOM fédère 13 communes. Mr Jacquemin précise que chaque commune est décisionnaire de l'adhésion ou non aux différents services proposés.

SECO : Mr Albert Philippe est devenu président le 20 Mai dernier. Six vice-présidents l'accompagnent dont Mme Haye au poste de première vice-présidente en charge des finances.

Pays de gâtine : Mr Gaillard a été réélu président LE 18 mai dernier.

➤ **Tiers lieu :** Réunion programmée prochainement entre la commune et l'association.

➤ **Galipotes :** Mr Jacquemin a rencontré l'association qui va organiser la marche le 4 Juillet 2026. Des problèmes de réseau sont actuellement constatés dans la salle ce qui pourrait rendre l'évènement compliqué. Une solution essaye d'être trouvée.

➤ **Ecoles :** Arrivée d'une nouvelle élève ce jour au sein de l'école primaire. Installation de barnums à l'école maternelle. A ce jour, chaque classe a été équipée de ventilateurs. Mme Haye rappelle que la commune comporte de nombreux îlots de fraîcheurs.

- **Périscolaire** : A la demande de Mme Violleau, Mr Frère fera un retour sur le projet lors du prochain conseil le 15 Juin (plan, matériaux ...)
- **CCAS** : Deux dossiers sont actuellement en cours au sein de la commune afin de soutenir les foyers avec l'aide de Mme Charneau.
- **Gathaudière** : Remerciements à Mr Briffaud pour les travaux réalisés sur le site.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Ardin, le 28 Mai 2026

Madame Le Maire,
Nadia HAYE



Deliberations consultables en mairie à compter du 02 JUIN 2026